

PA  
I  
INFO

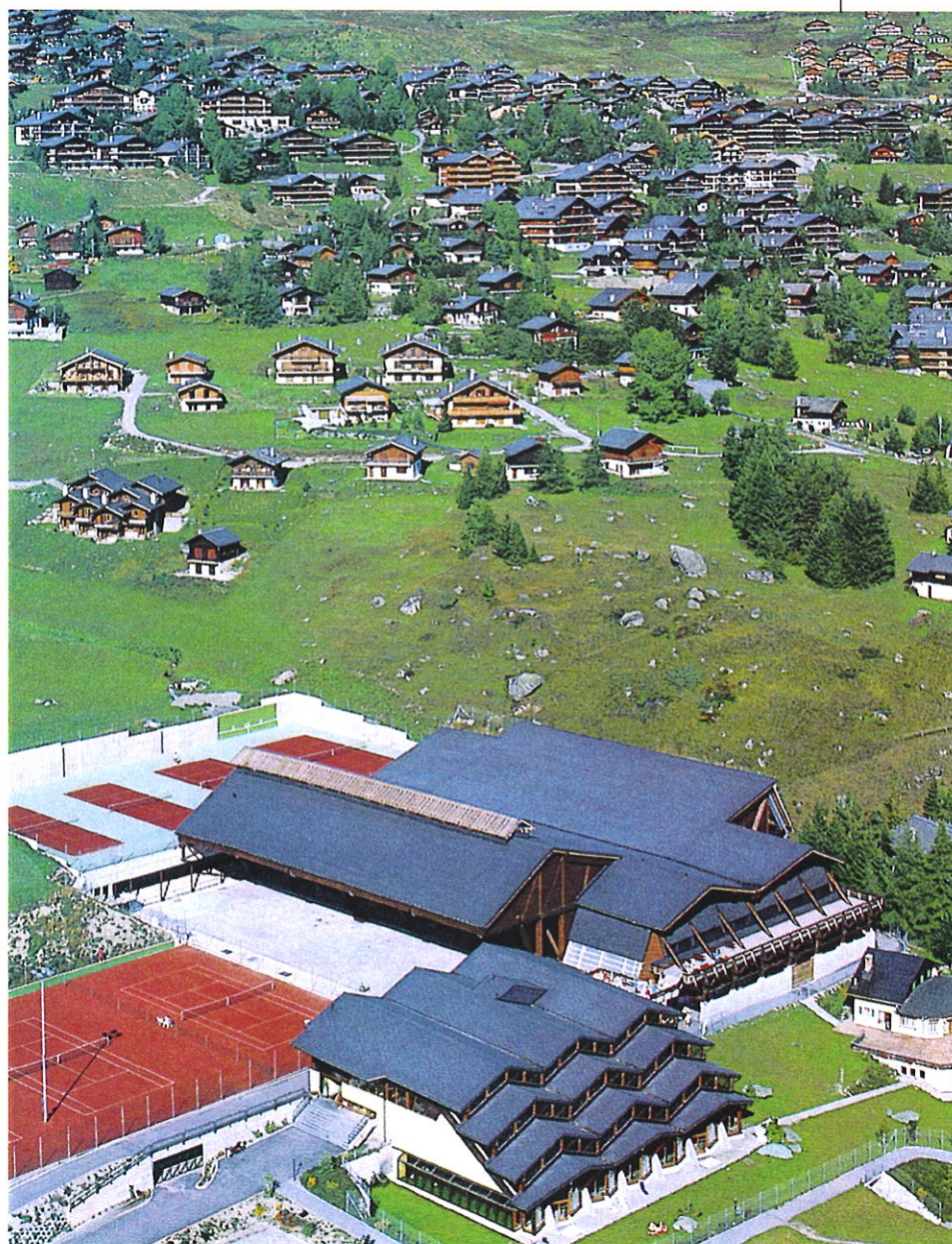
*Bulletin d'information*



ASSOCIATION PATINOIRES  
ARTIFICIELLES ROMANDES

1998 – JUIN – N° 23

*Le Centre Polysportif de Verbier vous salue...*



*...et a le plaisir de se présenter*

*Edito...*

## PATINOIRE A VENDRE

Si la situation économique continue à se dégrader, la possibilité de lire dans les petites annonces « Patinoire à vendre » - qui faisait sourire jusqu'à aujourd'hui - pourrait bien devenir une réalité.

Nos patinoires sont de grandes infrastructures onéreuses. Les volumes et les surfaces à entretenir nécessitent des budgets qui prennent l'ascenseur. A mesure que nos installations « vieillissent », les frais augmentent. Les installations techniques à mettre en conformité avec les nouvelles exigences légales, les compresseurs à réviser, les pompes ou vannes à réparer ou à remplacer donnent des cheveux blancs aux responsables techniques et administratifs.

L'utilisation de l'énergie, de l'électricité, du gaz, de l'eau, sont des gouffres impossibles à combler.

Le mot d'ordre est de « faire plus avec moins » mais le point de non-retour est atteint.

Avec les années qui passent, répétons-le, les frais d'entretien augmentent et, en général, l'ensemble des charges fixes - qui sont majoritaires - sont incompressibles.

La solution unique est d'augmenter les recettes afin de stabiliser un budget déficitaire et satisfaire les différentes instances politiques impliquées dans la gestion de notre patinoire.

Augmenter les recettes ? Plus facile à dire qu'à faire ? Si nous analysons notre clientèle, nous comprenons rapidement que les exigences de « demandeurs » sont inversement proportionnelles à leur capacité de payer. Les clubs de hockey revendiquent toujours plus de glace sans être en mesure de régler les coûts de location, les écoles sont gratuites, ou subventionnées par les Communes ou doivent s'acquitter d'un montant symbolique. Le public, à qui on offre des heures de moins en moins favorable, est à la baisse, malgré un prix d'entrée très acceptable.

Nos différents utilisateurs de la glace sont incapables de supporter une augmentation significative des tarifs de location, unique possibilité d'augmenter nos recettes pour la patinoire.

Varié et diversifier nos offres : organiser des galas, des concerts, des manifestations sportives importantes, des expositions, des salons ??? Là également, la réalité fait place à un certain nombre de surprises imprévues. Afin de rendre notre patinoire attractive, il faut procéder à une série d'aménagement qui se traduisent par des investissements financiers conséquents sans aucune garantie de rentabilité...

Lorsqu'on décide de mettre à disposition de nos utilisateurs et clients, notre patinoire ouverte au minimum 8 mois par année, 7 jours par semaine et 16 heures par jour, on génère des frais toujours supérieurs à nos recettes.

Avant de mettre en place mon panneau « Patinoire à vendre » devant ma propre patinoire, existe-t-il une autre solution ?

Au niveau culturel et artistique, la clientèle débourse sans sourciller de Fr. 20.-- à 50.-- (ou plus) pour un billet de spectacle, concert, danse, etc. Une séance de cinéma aujourd'hui (pour une durée de 2 heures) correspond à une dépense de Fr. 8.-- à 15.-- pour un jeune.

Imaginez appliquer ces tarifs demain matin dans votre patinoire ? C'est la révolution à coup sûr alors que très souvent, il s'agit de la même clientèle qui accepte de payer pour la « culture » et refuse pour le sport...

La décision appartient à nos élus politiques et la solution retenue doit être appliquée et assumée.

A court terme, l'exploitation de notre patinoire se traduira par une augmentation régulière de nos charges, donc du déficit, ceci en raison des frais importants d'entretien du bâtiment et des installations et à l'incapacité d'augmenter nos recettes sans provoquer un « séisme » de la part de nos utilisateurs.

En effet, prendre des mesures d'économie réelles signifie une augmentation insupportable des tarifs et des coûts de location. Une autre possibilité serait de modifier notre horaire, de diminuer les heures d'ouverture, de réduire la durée de la saison...

Aujourd'hui, la réalité est la suivante : « plus la patinoire est mise à disposition de nos utilisateurs, plus elle coûte cher... »

La solution idéale serait donc de fermer ma patinoire afin d'économiser au maximum, d'où mon panneau « Patinoire à vendre »...

Cependant, il n'est pas complètement impossible que nos élus politiques considèrent que la patinoire joue un rôle social important, qu'elle est un lieu de rencontre vital pour les jeunes, qu'elle contribue à canaliser sainement les énergies de nos adolescents, qu'elle est un lieu de formation pour les hockeyeurs, le patinage artistique, les écoles, les familles, un lieu de vie où on peut exprimer sa joie et son plaisir en toute liberté.

Mais cette réalité a un prix qu'il faut accepter de payer. Nos patinoires, comme nos piscines, nos stades, nos complexes sportifs font partie de cette réalité.

Les collectivités publiques doivent contribuer à l'assainissement financier de nos installations sportives et offrir à l'ensemble de nos utilisateurs des activités sportives et récréatives grâce à des installations sécuritaires, bien entretenues qui permettent de pratiquer ces différentes activités dans les meilleures conditions.

Nos patinoires sont très onéreuses. L'avenir nous dira si notre société peut se permettre de continuer à offrir ce type d'infrastructure pour ses loisirs ?

J'espère ne devoir jamais installer mon panneau « PATINOIRE A VENDRE » devant ma patinoire...

Nous pouvons toujours chiffrer les coûts de nos installations ? Notre jeunesse a-t-elle un prix ?

Bonne réflexion....

*Pierre Gueissaz*

# **PATI - INFO VOUS PROPOSE :**

## **Séance A.P.A.R. à Neuchâtel**

Les notes de la séance permettent de rappeler les dossiers traités et le suivi à donner pour chacune des patinoires

## **Cours de Maître de Glace**

Merci aux différents intervenants pour la réalisation du rapport du cours de Maîtres de glace, à la Vallée de Joux

## **Assemblée Générale à Monthey**

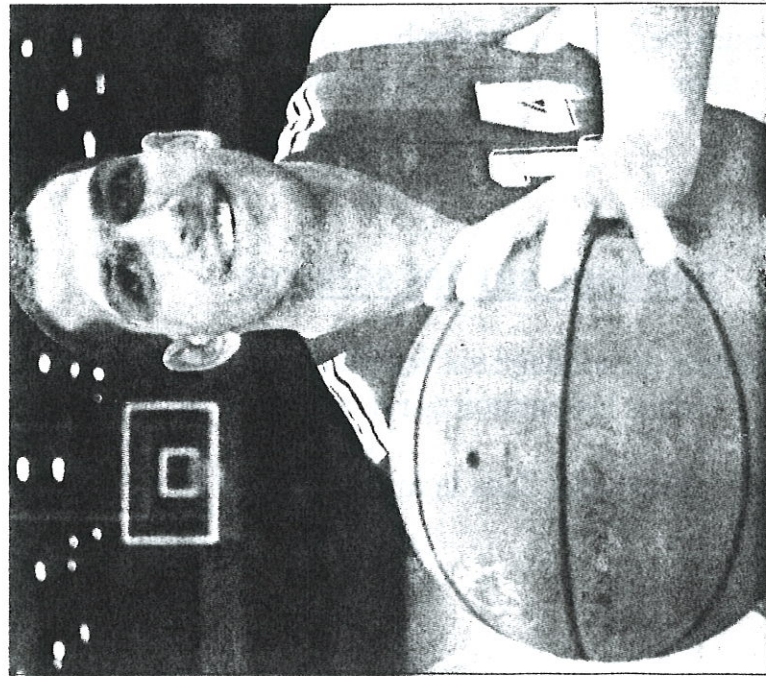
Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate toutes les activités durant l'année par notre Association

## **Sondage sur les salaires**

Les résultats du sondage sur les salaires en vigueur dans les patinoires romandes

Etes-vous dans la moyenne ?

# Message aux journalistes et à leurs lecteurs



Schmaltz écrira-t-il la vérité sur son deuxième Américain, Chris Grancio, engagé à Morges pour le tour de promotion en LNA?

A l'occasion de la nouvelle année, quelqu'un m'a demandé de citer une chose qui soit vraie. Mes cellules grises se sont mises à crépiter pendant quelques secondes, à tousoter et crachoter, et puis j'ai proposé: «Tout passe».

## AINSI PARLA SCHMALTZ

Rien de nouveau là-dedans, certes. Pourtant, après avoir été témoin des espoirs, des plaisirs et supercheries de l'année écoulée, ceci m'est apparu comme l'unique vérité. Tout est éphémère, tout passe. 1997 s'en est allé, tout comme 1996, 1995, 1994, 1993, 1992, 1991 et ainsi de suite jusqu'au début des temps qui lui-même, selon moi, n'a pas de commencement.

Mais il y a tout de même quelque chose d'inattendu dans cette idée. Ce qui est écrit demeure plus longtemps que tout le reste. A peine nés, paroles, actes ou gestes disparaissent. Ils peuvent subsister quelque temps dans la mémoire, mais cette mémoire disparaît avec le corps. Tandis que l'écrit, lui, vit pendant des siècles et des siècles. Homère est toujours vivant. Platon aussi, la Bible aussi. Il en est de même pour Molière, Shakespeare, Nietzsche, Dostoïevski et Steinbeck. Salem, lui aussi, et même le journal que vous êtes en train de lire. Certains laissent plus de traces que d'autres, mais tous ont une chance de survie.

De manière très subtile, l'écrit est devenu plus réel que la réalité elle-même. Non seulement il va perdurer pour des générations, mais encore, il prend l'apparence de la réalité.

Un simple exemple. Un dimanche matin, je rencontre un voisin dans la cage d'escalier; il commence à me parler du match de basket que j'ai coaché la veille. Il n'avait pas vu la partie, mais seulement lu un article à ce sujet dans le journal du dimanche. Il me dit que mon joueur américain a été très médiocre. «Non, dis-je, il a bien joué. Sa défense était parfaite et il a travaillé très dur.» «Pourtant, me rétorque-t-il, le journal dit que c'est à cause de lui que vous avez perdu.» «Avez-vous vu la partie?» demandé-je. «Non, me répond-il, mais quel dommage que votre Américain ait raté son match.»

Je n'ai pas prolongé la conversation, vous pouvez imaginer pourquoi. Mais la leçon était claire: nous devons faire attention à ce que nous écrivons, car ce que nous écrivons ne repose pas toujours sur des faits, mais pourtant est interprété comme tel.

C'est moi qui coache le match, mais mon voisin croit ce qui est imprimé dans le journal, et non ma version des faits. Il l'a lu dans le journal, donc c'est la vérité.

Bonne année! Réfléchissons avant d'écrire et soyons plus prudents lorsque nous lisons.  
**Jon Ferguson** □

Sabine Papioud

Séance A.P.A.R.

Neuchâtel - Mercredi 21 janvier 1998

Présents :

|                      |                         |
|----------------------|-------------------------|
| SAIGNELEGIER         | CROCI Gino              |
| LA CHAUX-DE-FONDS    | PILLER Daniel           |
| LAUSANNE             | ROBERT Yves             |
| TRAMELAN             | VUILLEUMIER Jean-Claude |
| MEYRIN               | VERMESSE Bernard        |
| MEYRIN               | DUPERRIER Robert        |
| THONEX               | EHINGER Jean-Pierre     |
| THONEX               | RIEDO Théodore          |
| SION                 | CHAVAZ Nathalie         |
| SION                 | LOCATELLI Antoine       |
| PRILLY-MALLEY        | GUEISSAZ Pierre         |
| PRILLY-MALLEY        | BRIAND Roland           |
| LE LOCLE             | MATILE Laurent          |
| LE LOCLE             | BLASER André            |
| FRIBOURG             | PELLETIER Gaston        |
| FRIBOURG             | BUCHMANN Christian      |
| PONTS-DE-MARTEL      | JEAN-MAIRET Eric        |
| MOUTIER              | SCHNEGG Olivier         |
| VERBIER              | BERGUERAND Patrice      |
| MONTHÉY              | SCHUPBACH Jean-René     |
| LEYSIN               | GERBER Jean-Marc        |
| GRAND-LANCY          | MENOUD Alain            |
| NENDAZ               | FOURNIER Fabien         |
| MORGES               | WEBER Patrick           |
| VALLEE DE JOUX       | MASSON Jacques          |
| NEUCHATEL            | HENRIOUD Claude-Alain   |
| NEUCHATEL            | RACINE Gilbert          |
| FLEURIER/Val Travers | JEANNET Jacques         |
| LUGANO               | KALATCHOFF Pia          |
| LUGANO               | CAIROLI Franco          |
| AJOIE/PORRENTROY     | AUBRY Marcel            |
| YVERDON              | PURY Marc               |

Excusés :

Delémont  
Genève  
Martigny  
Champéry

Invitée :

Moutier CHEVILLAT Pierrette

En préambule, le Comité présente Marc Pury, nouvel interlocuteur pour la Patinoire d'Yverdon à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

## **Ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté avec proposition de laisser le point « divers » ouvert.

### **1. Annuaire A.P.A.R.**

De très nombreux changements sont intervenus dans la plupart des régions romandes. Claude-Alain Henrioud distribue une version corrigée pour chaque patinoire. Une dernière vérification s'impose et chaque patinoire retourne à Neuchâtel le « bon à tirer ». Yverdon et Lugano reçoivent des feuilles « neutres » et transmettront directement à Neuchâtel, à l'adresse suivante :

Patinoires du Littoral  
Claude-Alain Henrioud  
4, Quai Robert-Comtesse  
2000 Neuchâtel

Aussitôt que l'Annuaire sera complété, un exemplaire sera envoyé à Lugano, Genève/Les Vernets et Thônex. Les patinoires souhaitant recevoir un exemplaire font directement la demande à Neuchâtel.

### **2. Identité romande**

Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations sportives de l'A.P.A.R. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers).

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux à la caisse !

Claude-Alain Henrioud fera parvenir les nouvelles cartes dès que les informations pour l'Annuaire seront complétées.

### **3. Reconnaissance de la profession de maître de glace**

Gino Croci informe que le prochain cours de maîtres de glace aura lieu à la Vallée de Joux les 29 et 30 avril 1998.

Une feuille d'inscription sera envoyée prochainement et il souhaite que toutes les patinoires délèguent un ou plusieurs participants.

Roland Briand précise que le contenu du cours est difficile à concrétiser. Les principaux sujets seront :

- Les discussions entre les patinoires
- Bilan de la saison
- Les solutions apportées aux problèmes vécus
- Tour de table - Parole à chaque patinoire

Actuellement, les personnes-ressources pour animer le cours sont à l'intérieur des patinoires.

Pour rappel, le contenu du cours est proposé par le groupe de travail composé des maîtres de glace suivants :

- Laurent Froidevaux, de Saignelégier
- Cédric Perrin, de La Chaux-de-Fonds
- Jean-René Schupbach, de Monthey
- Gilbert Racine, de Neuchâtel
- Roland Briand, de Lausanne/Prilly

Il semble utile de répéter que, pour le groupe de travail, la question prioritaire et fondamentale est de définir le profil du maître de glace qui va être engagé dans les patinoires ? Comment ce maître de glace va-t-il faire à des situations problématiques et y apporter des solutions ?

Une réflexion d'ordre général aborde les préoccupations suivantes :

- Avenir de la glace ?
- Hockey par rapport au patinage artistique et/ou public ?
- Rentabilité des utilisateurs de la glace ?
- Diversifier les activités glace ?
- Se remettre en question - Partager des idées ?

#### **Le Locle**

Le cours de maîtres de glace doit être un cours de perfectionnement ou de formation continue. Il doit avoir lieu chaque année.

Il permet un échange d'expériences entre les patinoires, une communication soutenue entre les différents intervenants sur le terrain.

#### Avis de différents intervenants

- Reprendre la problématique liée à l'ammoniac, aspect sécurité, danger, etc.
- Une partie du cours doit traiter un aspect pratique sur le terrain.
- Souhaitable que chaque patinoire inscrive sur un « livre de bord » tout problème qui surgit durant la saison. La solution proposée et le résultat obtenu.

Toutes les suggestions concernant le contenu du cours 1998 sont les bienvenues, au plus tard le 1er mars 1999.

#### **4. Certificat de service**

Ce certificat de service incluant les cours suivis sera remis à chaque participant. Il représentera, pour chaque maître de glace, un catalogue de références quant à son niveau de formation et/ou de perfectionnement. Il reste à définir ou à préciser le niveau d'exigence pour obtenir l'attestation du cours suivi, ainsi qu'un label de qualité. Cet aspect sera analysé prochainement.

Claude-Alain Henrioud préparera les certificats de service pour les deux dernières années. Ils seront distribués lors du prochain cours de maîtres de glace à la Vallée de Joux, au mois d'avril 1998.

#### **5. Pati-Info, juin 1998**

L'échéancier pour recevoir les articles ou nouvelles des régions est fixé au 8 juin 1998. Les patinoires concernées par la parution d'articles dans les journaux peuvent nous communiquer l'information. Donnez-nous de vos nouvelles, racontez-nous ce qui se passe dans votre région ???

#### **6. L.S.H.G. - Convention 1997-1998**

Gino Croci rappelle qu'une convention concernant l'organisation des matches des catégories Espoirs - Juniors - Novices - Minis - Moskitos - Piccolos - Bambinis, a été signée entre les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande) et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes. Cette convention est valable pour la saison 1997-1998.

La durée des matches pour les Novices A2 (2 h.15) est trop courte ? Discuter avec la L.S.H.G. pour envisager des modifications ?

Au sujet de la convention, les patinoires doivent « afficher » l'information pour les arbitres.

Une rencontre d'évaluation avec la L.S.H.G. est à prévoir au printemps 1998.

## **7. Assemblée Générale A.P.A.R. 1998**

Afin de respecter la situation « géographique » de la Suisse romande, la prochaine Assemblée Générale aura lieu en Valais.

Elle aura lieu à Monthey, le 6 mai 1998 avec la visite du théâtre du Crochetan.

Sortez vos agendas et réservez la date !

## **8. Information concernant la nouvelle structure S.P.A.S. - A.P.A.R.**

Daniel Piller donne toutes les informations au sujet de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société des Patinoires Artificielles Suisses qui s'est déroulée à Berne, le 20 novembre 1996. Il rappelle que le thème de l'Assemblée était la séparation de la S.P.A.S. en deux sections linguistiques distinctes indépendantes, avec les mêmes bases légales, mais des budgets et comptabilités séparés. Il ressort clairement que le type de fonctionnement de l'A.P.A.R. est efficace et que nos collègues de Suisse alémanique vont s'en servir comme base de référence à l'avenir.

Les activités telles que la Conférence des Directeurs et les cours de maîtres de glace sont maintenues.

Le partage de la « fortune » de la S.P.A.S. respectera la proposition suivante :

|                            |               |
|----------------------------|---------------|
| Fortune S.P.A.S. :         | Fr. 45'000.-- |
| Suisse-allemande :         | Fr. 20'000.-- |
| Suisse romande et Tessin : | Fr. 10'000.-- |
| Comité central S.P.A.S. :  | Fr. 15'000.-- |

Suite à la détermination de ces décisions, la cotisation unique de patinoires romandes sera versée à la section française de la S.P.A.S., soit l'A.P.A.R. actuelle.

Nous vous rappelons que le procès-verbal de l'Assemblée générale de la S.P.A.S. figure dans le Pati-Info No. 22 du mois de décembre 1997.

Trois représentants pour la Suisse romande et le Tessin siègent au Comité central (7 membres).

## **9. Organisation de manifestations en commun**

Gino Croci demande si des patinoires sont intéressées à organiser un gala de patinage artistique pour les Fêtes de fin d'année 1998.

Un spectacle complet coûte environ Fr. 22'000.-- pour trois patinoires inscrites (Vallée de Joux, Saignelégier, Zoug).

A partir de huit patinoires, le tarif est de Fr. 15'000.--

Temps de préparation : jour même dès 08 heures  
Période disponible : 26 décembre 1998 - 3 janvier 1999  
Cassettes et documentation à disposition.

Renseignements : Gino Croci, Saignelégier

## **10. Attribution du Mérite François Chevillat 1998**

Une seule candidature a été soumise par le groupe de travail chargé d'élaborer et de proposer des cours de formation en vue de la reconnaissance du statut de maître de glace et par la patinoire de Moutier.

Il s'agit du Comité de votre Association pour dix années de « service » dans le but de renforcer les liens entre les patinoires romandes et suisses.

Il s'agit de Messieurs :

- Gino Croci, de Saignelégier
- Claude-Alain Henrioud, de Neuchâtel
- Pierre Gueissaz, de Lausanne-Malley

Madame Pierrette Chevillat remet à chacun un exemplaire du « Mérite François Chevillat ».

## 11. Divers

Un tour de table permet à chacun de s'exprimer :

- Thônex :  
Feu vert pour la construction de la patinoire  
Début chantier automne 1998  
Inauguration 2000  
Attend son exemplaire de l'Annuaire mis à jour  
Sept personnes à former  
Procédure engagement du personnel  
Souhaite que la centrale d'achats en commun devienne active  
Patins de location : Nombre de paires ? Pointures ?
- Verbier :  
Disco sur glace  
Matériel disponible (condition location)  
Excellente saison pour la patinoire
- Yverdon :  
Proposition d'assainissement des installations par Sulzer (examen)  
Devis Fr. 7'800.-- (identique pour toutes les patinoires)  
Va rencontrer Roland Briand pour précisions  
Trois employés à la patinoire (un en rotation)  
Problème de surfaceuse  
Echafaudage : Réfection du toit (couverture plexi)  
Problème de vernis deux composants (stalagmite)
- Monthey :  
Public en baisse, horaire fixe  
Payer par carte de crédit  
Assemblée Générale A.P.A.R. à Monthey
- Neuchâtel :  
Pannes électriques - Solution trouvée  
Organisation de concerts  
Fréquentation du public à la baisse malgré une réduction des tarifs  
Ecoles en augmentation  
Surfaceuse électrique - changement complet des batteries  
Etude nouvelle patinoire couverte
- Tramelan :  
Tour de refroidissement - calcaire  
Manifestation : Match avec Team Canada  
Patinage synchronisé
- Moutier :  
Rien à signaler  
Calendrier avec la L.S.H.G. pose des problèmes de planification  
Mérite François Chevillat : 31 janvier 1998